

Concours/Examen : TSMA 2 EXTERNE Épreuve : ÉCRITE N° sujet : 1
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : TEA TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Direction Régionale de
l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt (DRAAF)

Lieu, date

Note à l'attention du Chef de service

Objet : Présentation de la stratégie "One Health" dans le
cadre de la mise en œuvre du Plan National Santé Environnement
PNSE4.

Références :

Les récentes crises sanitaires d'ampleur liées au COVID-19
ou à l'Influenza aviaire ont souligné l'importance d'une
approche intégrée de gestion des risques environnementaux
sur la santé publique. Dans ce contexte, la France s'est
dotée de son quatrième Plan National Santé Environnement,
articulé autour de la notion de "One Health" : une seule santé.
Cette note revient en première partie sur les bases de cette

1. / 10.

stratégie et ses enjeux, avant d'évoquer sa déclinaison régionale et départementale dans le cadre de l'action 2a du PNSE 4.

I. Stratégie "One Health" : définition et enjeux

Il convient dans un premier temps de définir les bases de la stratégie "One Health" en replaçant le contexte d'apparition de cette notion et les principes qui la structurent. Nous évoquerons par la suite les enjeux de cette stratégie sur la santé humaine, animale et environnementale.

A. Contexte et définition

Le contexte qui préside à l'élaboration du PNSE 4 est très différent des 3 précédents : le covid 19 a questionné le lien entre santé animale et santé humaine ; les attentes citoyennes sur les questions de santé - environnement sont fortes ; les impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé semblent élevés (23% des décès). Environ 75% des maladies émergentes chez l'Homme sont des zoonoses, issues du monde animal. Les activités humaines et leur impact sur la biodiversité et le changement climatique renforcent

l'origine zoonotique des infections virales.

Face à ce constat, l'approche "One Health" propose une méthode intégrée et intersectorielle de prise en compte des risques à l'interface entre santé humaine, santé animale et santé environnementale. Dans le cadre de l'élaboration du PNSE 4 articulé autour du concept "One Health", les ministères en charge de l'Écologie et de la Santé ont défini 4 principes d'action : l'information et la formation sur la santé humaine et environnementale ; la réduction de l'exposition aux facteurs environnementaux ; la déclinaison de la santé collective dans les territoires, au plus près des besoins ; l'accent mis sur la recherche pour mieux comprendre les risques.

B. Les enjeux en la santé publique de la stratégie "One Health"

Le PNSE 4 identifie les enjeux pour lesquels l'approche One Health doit permettre d'identifier en amont les risques et de les gérer. Les domaines liés à la pollution de l'air - intérieur et extérieur -, à l'exposition aux produits chimiques, au bruit et à la pollution lumineuse sont concernés.

Par les enjeux qui concernent plus particulièrement le DRAAF, les atteintes à la santé et aux équilibres des écosystèmes et le contrôle des zoonoses sont aussi abordés.

Pour répondre à ces enjeux, le PNSE est défini depuis 2016 au Plan Régional de Santé Environnement, en

concertation avec les ARS, les services de l'état et les conseils régionaux. Entre 2017 et 2022 plus de 500 actions ont été déployées localement sur les thématiques environnement internes et externes, qualité de l'eau, formation santé environnement.

Nous venons d'évoquer les principes qui structurent l'approche One Health en santé environnement : une approche intégrée et unifiée des domaines en santé humaine, animale et environnementale. Les déclinaisons locales en actions permettent de mieux cerner la mise en œuvre des actions. Nous allons maintenant détailler cette mise en œuvre au sein de l'action 20 du PNSE 4 concernant les zoonoses.

II One Health : déclinaisons locales dans le cadre de l'action 20 consacrée à la prévention des zoonoses

Nous abordons dans cette partie les actions prioritaires à mener dans la prévention des zoonoses, avant d'évoquer les outils et acteurs en charge de leur mise en œuvre.

A. les actions prioritaires dans le cadre de l'action 20

Dans le contexte des constats de l'OMS, de la FAO et de l'OIE sur l'origine animale de 75% des maladies

Concours/Examen : TSMA 2 EXTERNE Épreuve : ÉCRITE N° sujet : 1

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : TEA TECHNIQUES ET ÉCONOMIE AGRICOLES

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

engagentes, la proximité entre faune sauvage, animaux d'élevage ou domestiques et activités humaines est propice au franchissement des barrières entre espèces par les pathogènes d'univers. Dans le cadre du règlement européen 2016-429, la stratégie One Health se décline en 3 actions prioritaires concernant les risques de zoonoses : l'amélioration des connaissances sur la faune sauvage ; la définition des orientations de surveillance, de prévention et de lutte contre les zoonoses par le Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAN) ; et enfin la mise en place de synergies interministérielles et inter-agences.

B. Les outils et acteurs de la gestion du risque de zoonose

Dans le cadre de l'approche One Health, l'accent a été mis sur la transversalité des mesures de surveillance de la santé humaine, animale et environnementale. Pilotée par le Ministère en charge de l'Agriculture et rassemblant les contributions de nombreux organismes comme l'OFB,

l'INRAE, la CIRAD, l'ANSES, la plateforme d'épidémiologie surveillance PF-ESA permet de rapprocher les réseaux de surveillance et de déceler l'apparition de maladie émergente. D'autres outils et groupes d'actions existent déjà pour une détection précoce et une action de lutte efficace contre les pathogènes émergents comme le réseau SAGIR animé par l'OFB, sa police sanitaire, ou encore la base de données Resytal. L'activation des actions de lutte et de prévention est coordonnée au niveau local par les services Santé, Protection Animale et Environnement des DD(CS)PP.

En conclusion la présentation de l'approche One Health dédiée aux questions de gestion du risque de zoonose montre toute la place de la DRAAF en tant qu'acteur de territoire.

Seconde partie : Réponse à une série de questions

1) Selon le recensement général agricole de 2020, l'agriculture biologique représente 3% de la SAU en France. L'objectif fixé par le Plan Ambition Bio 22 était de 10%.

2) la marge brute correspond à la différence entre prix de vente et coût de production d'un produit, la marge nette intègre la TVA au calcul.

3) Pour réduire ses charges de mécanisation, un agriculteur peut choisir de mutualiser l'achat et l'entretien des machines avec d'autres agriculteurs, dans le cadre de groupements, ou d'une coopérative d'utilisation de Matériel Agricole (Cuma). Il peut également choisir de réduire ses passages par limiter la consommation de carburant et l'usure des outils : moins de travail du sol avec des techniques de semis sous-couvert, strip-till, ou moins de traitement avec des outils de lutte biologique par exemple.

4) les conditions à respecter pour le versement du paiement vert sont le respect du taux de 5% de surfaces d'Intérêt Ecologique en exploitation, le respect du critère de diversité d'assolement et

5) c'est le dispositif des Eco-régimes qui remplace le paiement vert dans la PAC 2023. L'agriculteur dispose de plusieurs voies d'entrée pour en bénéficier : via des pratiques favorables à l'environnement évaluées grâce à une grille de notation (couverture des sols, rotations...) ou via des certifications et labels Haute Valeur Environnementale et Agriculture Biologique.

6) la rotation des cultures est la succession dans le temps de cultures différentes sur une même parcelle agricole. la rotation mentionnée dans le texte présente des caractéristiques

propres à la rentabilité et à la résilience :

- Rotation longue pour casser les cycles biologique des parasites *
 - Proximité de légumineuses dans la rotation qui permet de restituer / stocker de l'azote au sol (luzerne, fèves, pois), et sert de bon précédent aux céréales à pailles
 - Alternance de cultures d'hiver et de printemps, et couvert en interculture pour améliorer la structure et la vie du sol et dépendre moins de la fertilisation organique
- (* et déspecialiser la flore adventive.)

7) Les fertilisants organiques sont essentiels en agriculture biologique car les fertilisants chimiques minéraux sont interdits par le cahier des charges AB. De plus, les rendements sont moindres en AB, les fertilisants sont donc nécessaires.

L'ammoniac est un engrais minéral azoté.

La minéralisation est le phénomène de transformation de l'azote organique en nitrate minéral disponible dans le sol pour les plantes. En terme d'utilisation, les fertilisants organiques nécessitent un délai pour être minéralisés puis profiter à la plante, alors qu'un engrais minéral a un effet plus immédiat.

8) Les légumineuses ont la spécificité de pouvoir fixer l'azote atmosphérique au niveau de leur système racinaire grâce à une symbiose avec une bactérie, puis de pouvoir redonner cet azote au sol sous forme assimilable par les autres plantes. Les méteils et mélanges prairiaux comme les dactyles - luzernes sont un exemple d'association céréales - légumineuses.

Concours/Examen : TSMA 2 externe Épreuve : Ecrite N° sujet : 1

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : TEA

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les mélanges céréales légumineuses ont pour avantage de diminuer les besoins en fertilisation azotée de la céréale. En revanche, les contraintes pour l'agriculteur sont la gestion de la compétition entre espèces et la nécessité de bien prévoir le calendrier des actions (semis, récolte) pour coordonner les 2 espèces.

9) la hausse des prix des engrais organiques est due à plusieurs facteurs : le contexte international a fait fortement augmenter le prix des engrais minéraux, les agriculteurs conventionnels se sont donc reportés sur les engrais organiques (augmentation de la demande). Dans le même temps, la grippe aviaire a entraîné la fermeture d'ateliers volailles qui produisaient des fertilisants organiques à base de fientes. L'offre a également baissé à cause de nouvelles réglementations européennes.

Pour limiter les conséquences économiques, les agriculteurs biologiques peuvent diversifier leur approvisionnement avec des fertilisants organiques produits à proximité et qui n'alimentent pas un grand marché (échanges avec un voisin, produits de compostage...). Une autre solution est de limiter les apports en privilégiant les engrais verts produits en exploitation.

Concours section : TSMA 2 - Concours externe - Technicien princi

Epreuve matière : Rédaction d'une note administrative ou courrier professionnel, à partir d'un dossier à caract

16.5 / 20

avec des crochets de culture légumineuses dans la rotation.

10 / 10

